

# MONTAGN' INFOS

## La lettre d'information de Montagnole - Janvier 2026



**Le numéro de téléphone de la mairie a changé**

**04 11 87 01 00**

### INFORMATIONS DIVERSES

#### ▪ Vœux de M. le Maire et de la municipalité

A l'aube de l'année 2026 et afin de maintenir la tradition, Monsieur le Maire et l'ensemble du conseil municipal sont heureux de vous convier aux traditionnels vœux qui se dérouleront le **samedi 17 janvier 2026 à 18h00** dans la salle des fêtes.

Cette manifestation permettra de nous rencontrer et de faire le point sur l'année écoulée. Enfin, nous nous retrouverons autour d'un buffet pour un moment de partage et d'amitié.

#### ▪ Documents pouvant être consultés en page d'accueil du site internet de la commune

- Le Montagn'infos téléchargeable dès les premiers jours de chaque mois
- Les arrêtés de circulation dus à des travaux sur la commune de Montagnole en plus de l'affichage sur le tableau extérieur de la mairie
- Tous les renseignements devant être portés à la connaissance des habitants de Montagnole
- Les gazettes annuelles rétrospectives des années 2020 à 2024
- L'agenda vous annonce toutes les manifestations qui ont lieu sur une période de 2 mois. Dans le début de celui-ci vous trouverez la liste de toutes les manifestations ou évènements connus au 21 décembre 2025 pour l'année 2026. Celles-ci sont mises à jour avec les éléments que chacun peut nous fournir.

### LIMITATIONS DE VITESSE

À la suite nombreux excès constatés sur notre commune, aux bruits perçus et aux émanations diverses, il est rappelé à chaque conducteur de veiller à respecter les limitations de vitesse fixées en particulier dans le chef-lieu, sur l'ensemble de nos routes.

La sécurité et la santé de tous doivent être primordiales comme le respect d'autrui pour le "bon vivre ensemble à Montagnole" !

## ELECTIONS MUNICIPALES

Les prochaines élections municipales sont prévues les 15 et 22 mars 2026.

Les inscriptions sur la liste électorale peuvent être réalisées :

- En mairie jusqu'au 5 février 2026 à 12h
- Ou sur le site "service public" rubrique : inscription en ligne sur les listes électorales jusqu'au mercredi 4 février 2026 inclus

Documents à produire : carte d'identité et justificatif de domicile.

## RECENSEMENT CITOYEN

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dès leur **16e anniversaire**. Le recensement citoyen est en effet une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée défense et citoyenneté (J.D.C.).

Vous devez vous munir du livret de famille de vos parents, ainsi que de votre carte d'identité ou éventuellement de votre passeport.

### Important :

Il est primordial de **conserver précieusement** l'attestation de recensement, original unique. En effet, cette attestation sera réclamée pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique : CAP, BEP, BAC, permis de conduire et conduite accompagnée.

## NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous êtes arrivés dernièrement sur notre commune. Afin de vous connaître, merci d'avoir l'amabilité de passer en mairie muni de votre carte d'identité, éventuellement de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile.

## DECHETTERIE MOBILE - Dates pour l'année 2026

Attention les horaires ont changé : 9h00 / 12h30 et 13h15 / 15h00



- Sur la commune de **Montagnole** au stade de foot, plaine des jeux  
⇒ Samedi 17 janvier, vendredi 17 avril, mercredi 8 juillet, vendredi 16 octobre.
- Sur la commune de **Saint Cassin** place de la mairie  
⇒ Vendredi 13 février, samedi 2 mai, mardi 11 aout, jeudi 12 novembre.
- Sur la commune de **Jacob-Bellecombe** parking de la Jacobelle  
⇒ Vendredi 16 janvier, mercredi 29 avril, vendredi 17 juillet, samedi 14 novembre.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur : <http://grandchambery.fr>

## BROYEUR DE VEGETAUX

Pour disposer de ce broyeur il suffit de s'inscrire par téléphone ou par mail auprès du secrétariat de mairie, de signer un contrat et de fournir les documents suivants :



- Justificatif de domicile
- Photocopie de la carte identité
- Attestation de responsabilité civile
- Chèque de caution de 1 000 euros.

Le dossier complet doit être retourné en mairie 48 heures au plus tard avant la date de retrait du matériel. La réservation est effective à réception du chèque de caution de 1000€.

La prise en charge s'effectue aux ateliers municipaux. Votre véhicule doit être équipé d'un attelage. Le broyeur est opérationnel pour des branches de 5cm de diamètre.

Les prochaines dates sont :

- Du 26 au 30 janvier
- Du 23 au 27 février
- Du 23 au 27 mars

## BIBLIOTHEQUE

Pour vous souhaiter une très bonne année 2026 mais aussi pour bien commencer cette nouvelle année, nous avons de nouvelles idées :

- Nous testons l'ouverture **le mardi de 16h à 18h30** en même temps que la vente de pain
- Pour "l'heure du conte" **le samedi 10 à 10h30** nous vous présenterons un tablier à histoire autour de l'album "Le ciel dégringole"
- Dès 2026, "le samedi des métiers" devient "le samedi des découvertes" pour vous proposer des choses plus variées. **Le 24 janvier à 10h30** nous vous proposons un atelier couture avec Isabelle et Valentine. Inscriptions par mail à : [bibliotheque.montagnole@gmail.com](mailto:bibliotheque.montagnole@gmail.com) ou au 06.30.90.73.37



Ouverture de la bibliothèque :

- Tous les mardis de 16h à 18h30
- Vendredi 16 et 30 de 17h à 18h30
- Tous les samedis de 9h30 à 12h

Entrée libre et gratuite.

Pour rendre vos livres en dehors de ces horaires vous trouverez une caisse prévue à cet effet au secrétariat de la mairie !

## COMITE DES FÊTES - ASSEMBLEE GENERALE

**Le jeudi 15 janvier 2026 à 18h30**, le comité des fêtes vous convie à son assemblée générale qui aura lieu dans la salle du conseil municipal.

Un petit rappel : tous les Présidents(es) de chaque association de Montagnole font partie intégrante du comité des fêtes. Afin d'organiser au mieux cette assemblée générale, nous vous remercions d'indiquer votre présence **au plus tard le lundi 5 janvier**, auprès de la secrétaire Marie-Jeanne BAFFOUR à l'adresse mail : [marie-jeannebaffour@wanadoo.fr](mailto:marie-jeannebaffour@wanadoo.fr)

Par ailleurs, nous vous informons qu'à ce jour une liste des manifestations et/ou événements a été élaborée avec les informations données par mail en mairie, et nous vous inviterons lors de cette soirée à la compléter ou à la rectifier.

Les membres du comité des fêtes comptent sur votre présence.

## CAFE ASSOCIATIF

L'assemblée générale du café associatif "Le Montagn'Art" se tiendra dans la salle des fêtes, **le samedi 10 janvier 2026 à 10h**, nous vous invitons vivement à venir y participer.

Si vous n'êtes pas encore membre, vous aurez alors la possibilité de nous rejoindre en adhérant sur place mais aussi tout au long de l'année lors des permanences du samedi matin.

- Quelques dates en janvier à retenir :
  - Samedi 10 de 11h à 13h partage de la galette des rois
  - Samedi 17 de 11h à 13h apéritif partagé avec Martine
  - Samedi 24 de 11h à 13h apéritif partagé avec Isabelle et Frédéric
  - Samedi 31 de 11h à 13h apéritif partagé avec Isabelle et Alain.

## A VOS AGENDAS

Jeudi 8 janvier	:	VILLAGE CULTUREL - Assemblée Générale à 18h Salle du conseil municipal
Samedi 10 janvier	:	CAFE ASSOCIATIF - AG et partage de la galette des rois à partir de 10h Salle des fêtes
Jeudi 15 janvier	:	COMITE DES FÊTES - Assemblée Générale à 18h30 Salle du conseil municipal
Samedi 17 janvier	:	LE CLUB DE LA DRIERE - Assemblée Générale à 10h Salle n° 1
Samedi 17 janvier	:	MUNICIPALITE - Vœux de Monsieur le Maire à 18h Salle des fêtes
Samedi 7 février	:	ENTENTE VAL D'HYERES - Concours de belote Vimines
Mardi 10 février	:	LE CLUB DE LA DRIERE - Fête des Agathines à 10h Salle n°1
Dimanche 15 février	:	LE CLUB DE LA DRIERE - Vente de Tripes et de diots à partir de 10h Place de l'église